COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **BUIMMO**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : Avenue Raymond Vander Bruggen N° : 63 Boîte : 77

Code postal : 1070 Commune : Anderlecht

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0683.524.653

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 30-10-2017

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 07-06-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du au

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-cap 6.1.1, A-cap 6.1.3, A-cap 6.2, A-cap 6.3, A-cap 6.4, A-cap 6.5, A-cap 6.6, A-cap 6.7, A-cap 6.9, A-cap 7, A-cap 8, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 11, A-cap 12, A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Buisset Jean
ADMINISTRATEUR
Avenue Raymond Vander Bruggen 63 Boîte 77
1070 Anderlecht
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**374.444**	
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**374.444**	
Terrains et constructions		22	374.444	
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**473.194**	
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**344.136**	
Créances commerciales		40	94.136	
Autres créances		41	250.000	
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**129.058**	
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**847.637**	

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**317.034**	
Apport		10/11	**288.240**	
Capital		10	288.240	
Capital souscrit		100	288.240	
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**11.997**	
Réserves indisponibles		130/1	2.882	
Réserve légale		130	2.882	
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	9.115	
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**16.796**	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	**530.000**	
Provisions pour risques et charges		160/5	**530.000**	
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	530.000	
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**604**	
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**604**	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	333	
Fournisseurs		440/4	333	
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	270	
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**847.637**	

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	97.091	
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	7.979	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8	95.000	
Autres charges d'exploitation			640/8	348	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-6.236**	
Produits financiers		6.4	75/76B	**5.875**	
Produits financiers récurrents			75	5.875	
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**35**	
Charges financières récurrentes			65	35	
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**-396**	
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**-396**	
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**-396**	

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**16.796**	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-396	
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	17.193	
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**16.796**	
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**414.339**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169		
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**414.339**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**31.916**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	7.979	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**39.895**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**374.444**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Conformément à l'Arrêté Royal du 30.01.2001 sur les comptes annuels des entreprises, le Conseil en séance du 05.06.2018 a fixé les règles d'évaluations comme suit :
Ces règles d'évaluations seront appliquées d'une façon constante d'une année à l'autre et les modifications éventuelles seront préalablement soumises au Conseil pour approbation.
POSTES DE L'ACTIF DU BILAN
1. Immobilisés
a) La valeur d'entrée en comptabilité des immobilisations correspond à la valeur d'acquisition
b) Il sera fait application des taux d'amortissements admispar l'administration fiscale, sauf dérogations décidées par le Conseil, les taux applicables, suivant la méthode linéaire, sont les suivants:
Immobilisations incorporelles : 5% à 10%
Constructions : 3%
Echantillons : 20% à 33,33%
Matériels de bureau : 20% à 25%
Matériels Informatiques : 33,33%
Matériels Roulants : 20% à 25%
Matériels d'occasion : 33%
2. Créances.
A plus d'un an ou à un an au plus, elles seront évaluées à la valeur nominale. Des réductions de valeurs seront comptabilisées sur les créances en souffrance de paiement et/ou à caractère douteux.
3. Comptes de régularisations.
Les comptes de régularisations ont pour objet d'acter les charges et les produits qui se rapportent à l'exercice clôturé.
Tant à l'actif qu'au passif les comptes de régularisations ne seront imputés annuellement que par :
- les montants représentant une importance suffisante à influencer de manière appréciable le résultat de l'exercice.
- Les prorata de charges et de produits se retrouvent périodiquement parmi les charges et les produits qui relèvent de l'activité courante de la société.
POSTES DU PASSIF DU BILAN
1. Dettes à un an ou plus
Ces dettes seront comptabilisées à leur valeur nominale.
2. Provisions pour risques et charges.
Les provisions nécessaires seront constituées.
Le Conseil décidera si des cas particuliers se présentent.